



# Réforme des retraites

## REJOINDRE LA LUTTE ET S'ORGANISER POUR GAGNER

Partout en France, les deux journées de grève et de manifestation du 19 et 31 janvier ont battu tous les records de participation, avec une présence très importante de la jeunesse, de primo manifestant·es, des salarié·es de petites entreprises, de cadres et de tous secteurs professionnels.

La CGT se félicite du niveau d'engagement des salarié·es du privé comme du public, des privé·es d'emploi et précaires et des retraité·es.

Ces énormes manifestations et les importants taux de grévistes dans de nombreux secteurs professionnels prennent leurs sources dans un refus catégorique et massif de cette réforme des retraites violente et brutale. Elles prennent aussi leur force dans les exigences fortes de revalorisation de l'ensemble des salaires, de réindustrialisation du pays et du renforcement des services publics qui répondent aux besoins de la population.

Ce sont plusieurs générations qui se retrouvent dans ce moment historique et dynamique. La CGT mesure qu'un

mouvement social inédit de grande ampleur est en train de se mettre en place dans le pays. Il porte l'espoir de gagner une société plus juste.

L'exigence d'une retraite à 60 ans à taux plein, avec des départs anticipés, des niveaux de pensions revalorisés, une pension minimum de 2 000 euros, l'indexation des pensions sur les salaires et les prix, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ou encore la prise en compte des années d'étude sont à nouveau à l'ordre du jour.

Face au gouvernement et au patronat qui ne connaissent que le rapport de force, seules la grève et les manifestations permettront de renvoyer cette réforme dans les poubelles de l'histoire. Prenant appui sur la profondeur du rejet et l'immense élan des 19 et 31 janvier, la CGT appelle à œuvrer à la généralisation des grèves.

Elle se félicite que l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse aient construit un front commun de lutte pour le retrait de cette réforme



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://www.cgt.fr)

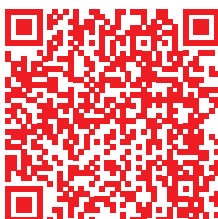


des retraites. L'unité syndicale, plébiscitée par les salarié-es, est un élément de confiance favorisant la forte mobilisation et réaffirme le rôle essentiel des syndicats dans le pays. Les 7 300 nouvelles adhésions à la CGT réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier confirment cette dynamique.

Pour renforcer cette mobilisation, la CGT propose aux travailleur-ses de se réunir sur leurs lieux de travail afin de décider de la grève, de sa reconduction et de leur participation aux différentes initiatives telles que : manifestations, pétition intersyndicale, débats publics, interpellation des député-es...

**La CGT appelle à participer massivement aux deux prochaines journées de grève et de manifestation unitaires les mardi 7 et samedi 11 février 2023. Elle invite tou-ttes les travailleuses et travailleurs à poursuivre et amplifier la lutte jusqu'à la victoire.**

## Signez la pétition !



**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort-es.  
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, courriel : orga@cgt.fr.. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.